

# **3<sup>ème</sup> Conseil d'administration de l'Établissement public interdépartemental**

## **Hôtel du Département – Nanterre**

**Jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2016**

**Introduction par Patrick Devedjian,**

**Président de l'EPI**

Monsieur le Président du Conseil de développement durable, Cher François Leblond,

Mes chers collègues,

J'ai le plaisir de vous accueillir pour ce 3<sup>ème</sup> Conseil d'administration de l'Établissement public interdépartemental.

Cet après-midi nous accueillons François Leblond, Président du Conseil de développement durable, qui nous fera part de l'avis du C2D sur le rapprochement que nous avons engagé, et je l'en remercie.

**Plusieurs rapports sont à l'ordre du jour aujourd'hui, dont notre 1<sup>er</sup> débat d'orientations budgétaires.**

Je le redis, l'EPI est une structure que nous avons voulu la plus légère, la plus simple possible avec Pierre Bédier.

Ce que nous voulons, c'est tout le contraire d'une bureaucratie tentaculaire, qui invente toujours plus de procédures, et au final, crée toujours plus d'immobilisme !

L'EPI n'est pas dotée de fonctions supports. Les services des Yvelines supervisent la gestion budgétaire et comptable, et les services des Hauts-de-Seine assurent la gestion des ressources humaines.

Ce sont des services mutualisés, où les agents sont mis à disposition de l'EPI. Cet établissement ne porte qu'une part marginale de la masse salariale, et son budget demeure contenu.

Pour 2017, le budget avoisinerait les 14 M€ en fonctionnement, uniquement par des transferts de crédits des budgets départementaux, vers le budget de l'EPI.

C'est sans surcoût, donc, pour les contribuables ! Et vous savez à quel point j'y tiens.

*Seul le prononcé fait foi*

**Mes chers collègues, depuis la création de l'EPI il y a 8 mois, nos deux départements ont d'ores et déjà démontré leur capacité à mettre en commun leurs savoir-faire.**

L'objectif n'est pas de créer une joyeuse colonie de vacances... mais d'être plus efficaces, plus pertinents, d'agir mieux à deux, plutôt que séparément.

Le service interdépartemental d'archéologie préventive fonctionne depuis l'été dernier, avec une activité soutenue à Villepreux, à Flacourt et peut-être à Poissy.

Les assistantes maternelles des deux départements suivent désormais des formations communes.

Notre SEM d'aménagement commune, CITALLIOS, est opérationnelle. Cette semaine nous avons d'ailleurs mené une opération conjointe avec les Yvelines, les Hauts-de-Seine, Citallios et l'Epamsa, au SIMI (le salon international de l'immobilier d'entreprise), pour valoriser l'attractivité de nos territoires.

L'année prochaine, le nouveau service interdépartemental de l'adoption commencera à fonctionner.

Le réseau routier des Yvelines et des Hauts-de-Seine sera aussi exploité et entretenu par un service commun, que nous sommes en train de structurer. La voirie, c'est sans doute le service départemental le plus visible pour l'ensemble des habitants ; ils peuvent d'emblée mesurer son efficacité : ça marche, ou ça ne marche pas ! Nous sommes donc entrés de plain-pied dans le concret !

D'autres chantiers seront lancés en 2017 :

- la réflexion sur un schéma interdépartemental d'organisation sociale et médico-sociale,
- l'étude sur nos règlements départementaux d'action sociale,
- la création d'un foyer d'accueil médicalisé,
- et bien sûr, la poursuite de commandes groupées dans nos politiques d'achat, pour réaliser des économies d'échelle.

Je laisse maintenant la parole à François Leblond, Président du Conseil de développement durable.